

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 36 (1999)
Heft: 1403

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour la maîtrise des coûts, il n'y a pas de potion magique

L'annonce, chaque automne, du montant des primes d'assurance maladie dans les différents cantons pour l'année à venir déclenche des réactions multiples, mais unanimement négatives. On constate à chaque fois que le débat sur les coûts de la santé est le plus schizophrénique des débats politiques actuels.

ANNONCE DU MONTANT des primes de l'assurance maladie pour l'an prochain. Comme à l'accoutumée, le mécontentement est général. Pour les assureurs, qui en demandaient plus, les augmentations admises par l'Office fédéral des assurances sociales sont dictées par des considérations politiques. Elles ne couvriront pas la croissance prévue des dépenses, affirment les caisses, et nous devons puiser dans nos réserves. À l'inverse, les organisations de consommateurs et de patients dénoncent des réserves trop importantes qui pèsent sur le niveau des primes.

Entre primes et prestations

Une fois de plus le secteur de la santé apparaît comme une vaste foire d'empoigne, une branche économique dont les acteurs s'affrontent durement pour conserver ou accroître leur part du gâteau et se rejettent mutuellement la responsabilité de la hausse des coûts.

Bien sûr, les médecins se pressent nombreux au chevet d'un système visiblement pas au meilleur de sa forme. Mais s'il est facile de proposer des remèdes simples et de bon sens apparent, il est plus ardu de les faire accepter. Voyez la planification hospitalière. Tout le monde sait que la Suisse compte un nombre trop élevé de lits. Mais à chaque projet de fermeture d'un établissement, c'est toute une population qui proteste. Cette planification serait par ailleurs plus efficace si la Confédération pilotait plus fermement le dossier. Mais alors ce sont les cantons qui rappellent leurs prérogatives en matière de santé. Les assurés qui se plaignent du montant des primes sont aussi les patients qui, à la moindre alerte, revendiquent les examens les plus sophistiqués. Dans les domaines de la santé, l'offre de prestations détermine fortement la demande. Mais évoquez la clause du besoin pour l'ouverture de nouveaux cabinets médicaux et

aussitôt montent au front les défenseurs des libertés. La Confédération met à disposition une subvention importante pour alléger le fardeau des revenus les plus modestes; mais une majorité de cantons se refuse à l'utiliser intégralement.

Entre primes et revenus

Ruth Dreifuss a raison de souligner l'iniquité du système de financement de l'assurance maladie, prime par tête indépendante des ressources de l'assuré. Il faut rappeler que le peuple a balayé, il y a cinq ans, une initiative socialiste prévoyant des cotisations en

fonction du revenu. Pourtant la seule amélioration de ce système ne contribuera en rien à la maîtrise des coûts. C'est donc parallèlement que tous les efforts doivent être menés. Les progrès sont réels mais très lents. Mais aucune solution magique ne se dessine qui soit susceptible de réunir une majorité parlementaire et populaire.

Reste donc aux assurés à utiliser pleinement les ressources du système actuel pour faire baisser leurs primes. Et ces ressources sont nombreuses, dont notamment le recours aux réseaux de soins (DP 1400). Aux organisations de consommateurs, aux syndicats, entre autres, d'informer sans relâche les usagers. *jd*

PARUTION

La politique devient un jeu d'enfant

L'ÉDITION 1998 DE *L'Année politique suisse* vient de paraître. Comme les précédentes, cette trente-quatrième édition reste l'outil indispensable pour se repérer dans la diversité et la complexité de la vie politique helvétique, au niveau fédéral et dans les cantons. Les faits et événements de l'année sont regroupés par thème, ce qui rend la recherche aisée. Mais l'énumération n'est pas sèche; au contraire, elle s'accompagne des prises de position des acteurs et d'une synthèse des débats. Partis politiques et associations sont présentés ainsi que les résultats des élections et des votations.

Reconstituer un processus de décision ou faire le point sur l'évolution d'un dossier, l'exercice devient un jeu d'enfant grâce à cet annuaire. *jd*

Adresse: Institut de science politique, Université de Berne, tél. 031 631 83 31

Site: www.unibe.ch/ipw/AnnePolitique

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (*jd*)

Rédaction:

Géraldine Savary (*gs*)

Ont collaboré à ce numéro:

François Brutsch (*fb*)

Gérard Escher (*ge*)

André Gavillet (*ag*)

Jacques Guyaz (*gj*)

Charles-F. Pochon (*cfp*)

Forum: Lyonel Kaufmann

Débat: Claude Raffestin

Composition et maquette:

Françoise Gavillet,

Géraldine Savary

Responsable administrative:

Murielle Gay-Crosier

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA,
Renens

Abonnement annuel: 90 francs

Étudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télex: 021/312 80 40

E-mail: domaine.public@span.ch

Site: <http://www.domainepublic.ch>

CCP: 10-15527-9